

Berne, le 24 avril 1925.

D. 1. F- LK.

24 Avr. 1925

Ad No I.25.

K

Confidencielle.

Monsieur le Ministre,

La phrase finale de votre rapport politique No 4, du 11 de ce mois constatait le résultat heureux par lequel s'est traduit, dans les relations franco-suisse, le passage aux affaires de M. Herriot. De même, en terminant votre rapport No 5, vous avez, vous rappelant l'attitude conciliante de M. Briand dans l'affaire des zones, salué sans déplaisir son retour au pouvoir, tout en exprimant, du point de vue suisse, quelques craintes de la réapparition possible (et aujourd'hui réalisée !) au Quai d'Orsay de son ancien Secrétaire Général, M. Berthelot.

A toutes fins utiles, nous vous signalons le fait suivant, dans lequel vous verrez une nouvelle preuve de l'attention et de l'intérêt avec lesquels les rapports politiques de nos Légations sont lus au Conseil Fédéral.

Les deux passages de vos derniers rapports que nous relevons plus haut ont fourni à l'un des membres du Conseil Fédéral l'occasion d'exprimer l'avis que c'est principalement (et non accessoirement) du point de vue de leur répercussion possible sur les relations avec notre

A la Légation de Suisse,

P a r i s .

-----

AT

Dodis



pays que les événements de la politique étrangère devraient être appréciés par nos Légations dans les rapports qu'elles nous envoient. C'est, en effet, le point de vue auquel, plus exclusivement que le Département Politique, se placent, pour lire ces rapports, les Chefs des autres Départements fédéraux.

Nous sommes, d'ailleurs, les premiers à reconnaître qu'à s'attacher trop littéralement et exclusivement à la satisfaction du vœu si légitime et si judicieux que nous venons de traduire, nos Légations se verraient amenées à restreindre la matière de leurs rapports plus qu'il ne nous paraît désirable. Nous croyons donc qu'elles tiendront de ce vœu un compte suffisant si elles veulent bien s'inspirer de son esprit dans toute la mesure où s'y prêteront le cours et la nature des événements qui constituent, dans sa totalité, la vie politique dont elles sont les témoins.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le Chef  
de la Division des Affaires étrangères  
A E